

Bachelier en management du tourisme et des loisirs

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél : +32 (0) 64 23 76 23

Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Gestion IV			
Code	ECTO3B37GES	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Thierry EVERAERT (thierry.everaert@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette U.E. vient compléter le curriculum de formation par une approche de deux volets de la gestion d'entreprise : la tarification des produits et la fiscalité de l'entreprise.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au tourisme**

- 3.2 Exploiter les potentialités des logiciels et des outils de recherche d'information et de réservation spécifiques au secteur
- 3.3 Concevoir, produire les documents, les produits, les projets, les actions de promotion adéquats sur les supports idoines
- 3.4 Intégrer les procédures, les documents, les prescriptions légales et les stratégies spécifiques au secteur d'activité
- 3.5 Choisir et utiliser les technologies de l'information et de la communication

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**

- 4.2 Rechercher, vérifier, comparer, et exploiter les informations nécessaires et pertinentes pour chaque projet ou mission
- 4.3 Assurer la gestion commerciale et financière des activités et / ou projets, calculer et optimiser les coûts de revient et les prix de vente

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

- 5.1 Gérer les plannings et assurer le suivi des différents projets, dossiers et actions

Acquis d'apprentissage visés

Les acquis d'apprentissage sont repris dans la fiche spécifique à l'activité d'apprentissage

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECTO3B37GESA	Tarifification de produits touristiques	24 h / 2 C
ECTO3B37GESB	Fiscalité des entreprises	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECTO3B37GESA	Tarifification de produits touristiques	20
ECTO3B37GESB	Fiscalité des entreprises	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier en management du tourisme et des loisirs

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
 Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Tarification de produits touristiques			
Code	4_ECTO3B37GESA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thierry EVERAERT (thierry.everaert@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité permettra aux étudiants d'aborder sous l'angle d'un jeu par équipe les multiples éléments qui interviennent lors de la tarification des principaux composants d'un produit touristique. A ce titre elle s'inscrit parfaitement dans cette U.E. de Gestion.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin du cours l'étudiant sera capable d'identifier les principaux éléments constitutifs du prix d'un produit touristique, de les valoriser et d'établir un prix final économiquement supportable pour ce produit.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

concepts de base relatifs au Prix,
 les différents services qui composent le produit touristique,
 les éléments qui en composeront le prix,
 la fixation du prix final du produit.

Démarches d'apprentissage

Après une rapide approche des concepts de base relatifs au Prix, les différents produits touristiques et les services qui les composent seront abordés sous forme de questionnement collectif.

Ensuite, il sera demandé aux étudiants, par équipe, de faire une analyse des éléments qui doivent être pris en compte dans le prix de chaque service composant le produit pour aboutir enfin au prix final du produit étudié (séjour à l'hôtel, voyage en avion, location,...).

Il s'agit de travaux à réaliser par équipe, une présentation orale aura pour but d'**exposer** et **justifier** les résultats obtenus par chaque équipe et de les discuter.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant sera à la disposition des étudiants durant les heures de cours pendant lesquelles le travail sera réalisé par les différentes équipes. Tous les supports peuvent être utilisés. Des notes seront à la disposition des étudiants sur connected.

Sources et références

Différents ouvrages et sites internet.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Il s'agira en fin de quadrimestre d'une évaluation qui reprendra EXCLUSIVEMENT les notes obtenues par le groupe pour les travaux réalisés en équipe tout au long du quadrimestre. Ce sera donc la somme des notes obtenues durant le quadrimestre qui constituera la note finale.

Il s'agit de travaux par groupe (équipe) donc la note obtenue sera la même pour chaque membre de l'équipe. En cas d'échec, ce sera l'ensemble du groupe qui devra présenter une seconde session.

Pour cette seconde session les modalités d'évaluation seront les mêmes qu'au premier quadrimestre c'est-à-dire un travail à réaliser par le groupe.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les objectifs à atteindre, les modalités et les critères d'évaluation sont remis aux étudiants via Connected. Ils en ont donc connaissance avant de devoir réaliser les travaux.

Aucun certificat médical ne peut dispenser un groupe de présenter les résultats de sa recherche, tous les membres du groupe doivent pouvoir en assurer la présentation. Le choix du présentateur se fera sur base d'un tirage au sort le jour de la présentation. La non présentation d'un travail le jour annoncé justifiera une cote nulle pour celui-ci pour l'ensemble du groupe.

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier en management du tourisme et des loisirs

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fiscalité des entreprises			
Code	4_ECTO3B37GESB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thierry EVERAERT (thierry.everaert@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour but de sensibiliser aux aspects fiscaux du secteur professionnel. A ce titre elle s'inscrit parfaitement dans cette UE "Gestion IV".

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les principes de la fiscalité

IPP - ISOC

Compléter une déclaration TVA

Calculer les dépenses non admises et avantages de toutes natures

Comparer les frais réels aux frais forfaitaires

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les principes de base de la fiscalité

TVA (formalités d'identification, déclaration TVA...)

Impôt des sociétés (déclaration fiscale, dépenses non admises, avantages de toutes natures...)

Impôt des personnes physiques (charges professionnelles forfaitaires et réelles)

Démarches d'apprentissage

Exposé ex-cathedra.

Notes personnelles de cours

Dispositifs d'aide à la réussite

Notes de cours et enseignant disponible

Sources et références

Code TVA

Code des impôts sur les revenus

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus en ligne sur "Connected"

Notes personnelles de cours

Documents administratifs distribués en séance

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit à 100% en première et seconde session.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).